

PREFECTURE DE L'AUDE

Direction Départementale des Territoires et de la Mer

ANNEXE n° 3 à l'Arrêté préfectoral n° 2013352-0003

Application des articles 9 et 10

**IMPRIME DESCRIPTIF D'UNE OPERATION DE BRULAGE DIRIGE OU
D'INCINERATION**

Maître d'ouvrage (nom, adresse, téléphone, mail) : _____

Mandataire (nom, adresse, téléphone, mail) : _____

Responsable du chantier (nom, qualité, coordonnées, formation): _____

Intitulé de l'opération: _____

Le tableau des références cadastrales (n° de parcelle, propriétaire, surface) et le plan cadastral des terrains concernés sont annexés au présent imprimé.

1- Localisation (joindre carte au 1/10 000 ou au 1/25 000)

Commune(s) : Coordonnées DFCI :

Forêt ou Lieu-dit :

Propriétaire du terrain : Etat - Département - Commune - Autres (Préciser)

2- Objectifs et cadre de l'opération :

Objectifs principaux :

Auto résistance - Ouvrage DFCI - Destockage - Résorption des causes - Autres (Préciser)

Objectifs secondaires :

Auto résistance - Ouvrage DFCI - Destockage - Pastoralisme - Cynégétique

Environnement - Autres (Préciser)

Type de chantier :

Ouverture - Entretien - Autres (décrire) _____

3- Description physique : Altitude maxi. _____ m

Topographie : Plat - Sommet - versant

Exposition :

Sol :

Surface totale du chantier (ha) : Nombre d'enceintes prévues :

4- Contraintes :

Environnementales (faune, flore, paysage) (détailler) _____

Expérimentales - Pastorales - Sécurité - Sociologiques - Sylvicoles - Autres _____

5 – Description de la végétation (opération de brûlage dirigé seulement) :

5.1 Description succincte (pinède dense, futaie de chênes, maquis haut, garrigue, lande claire, friche.....)-----

5.2 Strate arborée : -----

5.3 Strate arbustive : -----

5.4 Strate herbacée : -----

5.5 Couverture morte au sol :-----

5.6 Masse totale de combustible :

Très faible - Faible - Moyenne - Abondante - Très abondante

6 – Description des volumes à incinérer (opération d'incinération) :

7 – Projet d'entretien ultérieur :

Brûlage dirigé - Pastoral - Mécanique - Chimique - Autre -----

8 – Assurance :

Le maître d'ouvrage du chantier de brûlage dirigé et son mandataire doivent s'assurer que leurs contrats d'assurance responsabilité civile couvrent les risques liés à ce type d'opération ou, dans le cas contraire, souscrivent un contrat accident et incendie.

Fait le

Signature du Maître d'ouvrage

Reçu pour validation à la Direction
Départementale des Territoires et de la
Mer le

Cachet

Transmis au(x) Maires concernés
pour information et affichage en
mairie,
le

Certificat d'affichage en mairie reçu par
la DDTM le

Cachet

Cachet

N° 20__ / ...
Validé par la DDTM, le
Pour la DDTM,

Signature et cachet

Prescriptions :

Période prescrite
pour la réalisation :